

A portrait of Louis XIV, the Sun King, wearing a white ermine-trimmed cape and a large black wig. The background is a textured, golden-brown pattern.

LES ROIS
QUI ONT FAIT
LA FRANCE

GEORGES
BORDONOVE

LOUIS XIV

Le Roi-Soleil

LE PLUS LONG
RÈGNE DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

A photograph of the Apollo Fountain in the foreground, with the Palace of Versailles in the background under a clear blue sky.

Pygmalion

LOUIS XIV

Le Roi-Soleil

Il est l'incarnation du Grand Siècle et de l'apogée de la France. Jamais monarque ne fut, plus que lui, Roi à chaque instant de sa vie. À l'éclat et à la splendeur de son règne répondent un écrasant labeur personnel, une lutte continuelle pour paraître égal à lui-même et d'abord en bonne santé. Ses conquêtes, ses revers, sa grandeur devant l'adversité, ses maîtresses, ses deuils, la sérénité de ses derniers jours, composent une passionnante aventure humaine.

Il n'est pas un cœur français que la personne du Roi-Soleil puisse laisser indifférent, malgré ses fautes. Mais selon le mot de Napoléon, le soleil n'a-t-il pas lui-même ses taches ?



Édifié à partir d'un pavillon de chasse de Louis XIII, le grandiose château de Versailles va devenir le modèle européen de toutes les demeures royales.

GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, Grand Prix des libraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove conte la superbe épopée des rois qui ont fait la France.

Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, il la clarifie afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les étonnantes analogies avec notre époque.

Pygmalion

Les Rois
qui ont fait
la France

LOUIS XIV
Le Roi-Soleil

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les biographies des 54 rois de France

Les Rois qui ont fait la France
par *Georges Bordonove*

Les Précurseurs :
Clovis – Charlemagne

Les Capétiens :
Hugues Capet, le fondateur
Philippe Auguste – Saint Louis
Philippe le Bel

Les Valois :
Jean II le Bon – Charles V – Charles VI – Charles VII
Louis XI – Louis XII – François I^{er} – Henri II – Charles IX
Henri III

Les Bourbons :
Henri IV – Louis XIII – Louis XIV – Louis XV
Louis XVI – Louis XVIII – Charles X – Louis-Philippe

Histoire des Rois de France
par *Ivan Gobry*

Les Mérovingiens :
Clotaire I^{er} – Dagobert I^{er} – Clotaire II

Les Carolingiens :
Pépin le Bref – Louis I^{er} – Charles II – Louis II
Louis III, Carloman et Charles le Gros – Charles III
Louis IV – Lothaire – Louis V

Les Capétiens :
Eudes – Robert I^{er} – Raoul – Robert II – Henri I^{er}
Philippe I^{er} – Louis VI
Louis VII – Louis VIII
Philippe III – Louis X – Philippe V – Charles IV

Les Valois :
Philippe VI – Charles VIII – François II

GEORGES BORDONOVE

Les Rois
qui ont fait
la France

LOUIS XIV

Le Roi-Soleil



Pygmalion

Pour la commodité du lecteur, les textes cités ont été légèrement actualisés, sans que leur sens et leur saveur aient été dénaturés. En outre, afin de ne pas alourdir le récit, un index biographique donnant sur les principaux personnages les renseignements utiles a été placé à la fin de l'ouvrage.

Sur simple demande à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 1984 éditions Pygmalion/Gérard Watelet, Paris

© 2013 Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition
ISBN 978-2-7564-0949-8

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les *copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective*, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, *toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite* (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivant du Code pénal.

Première partie

LES ÉPINES DE LA ROYAUTÉ

1638-1660

I

LOUIS-DIEUDONNÉ

« **D**ieu, par une grâce particulière, écrit le médecin Vallot, nous a donné un roi si accompli et si plein de bénédictions, en un temps où toute la France avait presque perdu toutes les espérances d'un si heureux successeur, et lorsque le roi son père, d'heureuse mémoire, commençait à se ressentir d'une faiblesse extraordinaire, causée avant l'âge par ses longues fatigues et l'opiniâtreté d'une longue maladie qui l'avait réduit en état de ne pouvoir pas espérer une plus longue vie, ni une parfaite guérison ; de sorte que l'on avait sujet, durant la grossesse de la reine mère, d'appréhender que ce royal enfant ne se ressentît de la faiblesse du roi son père ; ce qui serait indubitablement arrivé, si la bonté du tempérament de la reine et sa santé héroïque n'avaient rectifié les mauvaises impressions de ses premiers principes. »

Et, certes, l'état de santé de Louis XIII rongé par la tuberculose, le fait que la grossesse de la reine survenait après plusieurs fausses couches et au terme de vingt-deux ans de mariage, justifiaient assez les craintes de la Faculté. Cependant ni le roi ni la reine ne semblent avoir,

Louis XIV

quant à eux, douté d'une issue heureuse. Un quasi-miracle les avait charnellement rapprochés ; un autre miracle présiderait à la naissance de cet enfant sur qui reposait l'avenir de la dynastie : ils avaient, l'un comme l'autre, cette sorte de foi alors commune aux princes et aux charbonniers. Mais combien étrange le destin de l'enfant à naître, fruit d'une rencontre fortuite entre deux êtres qui n'étaient jamais parvenus à s'aimer, ni même à s'estimer, mais qui au contraire nourrissaient l'un envers l'autre des pensées presque ennemies : Louis XIII, plein d'aigreur et de défiance, voire d'une haine méprisante ; Anne d'Autriche, par trop fidèle à sa parenté espagnole, aux intérêts de sa terre natale ! Rien ne les rapprochait, hormis ce commun désir d'avoir un dauphin : le roi, pour se perpétuer et se décharger un jour du pesant fardeau du pouvoir ; la reine, pour faire pièce à Richelieu et à sa coterie, rétablir sa situation dans le royaume, peut-être échapper à la répudiation et à l'exil. Mme de Motteville indique, dans ses Mémoires, qu'au début de la grossesse, Louis XIII s'essaya à la tendresse envers la reine. Mais le désaccord, qui était la règle de vie du malheureux couple, reprit vite le dessus. La désignation de la gouvernante du futur dauphin donna lieu à d'âpres intrigues de cour, à des luttes d'influences entre le roi et Richelieu et le parti de la reine. Ce fut la marquise douairière de Lansac, Françoise de Souvré, fille de l'ancien gouverneur de Louis XIII, que choisit ce dernier, écartant les candidates de la reine et de Mlle de Hautefort. Il ne voulait point que le dauphin fût « nourri » par une créature de son épouse ou de la pseudo-favorite. Le choix de la nourrice fut confié à sept médecins des plus réputés dans leur art, à charge pour eux de vérifier la parfaite santé, la bonne mine, les bonnes mœurs et manières de l'élue. Ils proposèrent Elisabeth Ancel, épouse de Jean Longuet de La Giraudière, procureur au bureau des finances

Louis-Dieudonné

d'Orléans ; Louis XIII voulut bien donner son agrément.

Neuf mois, jour pour jour, après la nuit du Louvre, le dimanche 5 septembre 1638, la reine ressentit les premières douleurs. On fut prévenir Louis XIII. La chambre du château Vieux de Saint-Germain était déjà pleine de dignitaires et de grandes dames, puisque, selon l'usage, un enfant de France, et surtout un dauphin, ne pouvait naître sans témoins. Au premier rang des princes du sang, on se montrait Gaston d'Orléans qui, sans être au fond un méchant homme en dépit de sa félonie viscérale, escomptait peut-être un accident : l'enfant sur le point de naître ne lui enlevait-il pas ses droits d'héritier présomptif, ne détruisait-il pas une convoitise entretenue depuis vingt ans et, s'il était possible, accrue par l'incurable maladie de Louis XIII ? Parmi les grandes dames, on reconnaissait la princesse de Condé, la comtesse de Soissons, la duchesse de Vendôme, la connétable de Montmorency, Mme de Sénéce et la belle Marie de Hautefort. L'altière Marie ne pouvait retenir ses larmes, parce que son amie la reine semblait en danger. Louis XIII a-t-il vraiment eu ce mot, dont la cruauté dépassait probablement sa pensée : « Qu'on sauve l'enfant. Vous aurez lieu de vous consoler de la mère » ? Quoi qu'il en soit, à midi moins le quart, la reine fut délivrée et la sage-femme, nommée Péronne, montra à tous un enfant de sexe mâle, parfaitement constitué, pesant quarante-huit marcs et déjà pourvu de dents : le futur Roi-Soleil !

Il fallut que l'on suggérât à Louis XIII d'embrasser sa femme. Il s'exécuta, par devoir. Par contre, ce fut de toute son âme mystique, de tout son cœur de roi qu'il remercia le Seigneur de lui avoir donné un dauphin et, sans doute, cet être si secret savoura-t-il la gloire de ce bref instant.

Louis XIV

Cependant la gouvernante, Mme de Lansac, recevait le précieux enfant. Louis-Dieudonné (ainsi nommé parce qu'il paraissait être un véritable don de Dieu) fut conduit à la chapelle et ondoyé par l'évêque de Meaux, premier aumônier, en présence du roi et de son frère Gaston. Il fut ensuite porté solennellement à l'appartement qu'on lui avait préparé. Sur son passage, les mousquetaires faisaient la haie, l'épée haute : première revue d'armes de celui qui se fera peindre parfois sous le casque empanaché et avec la cuirasse du dieu Mars ! La dame de La Giraudière prit enfin possession de lui et lui donna sa première tétée. Telles furent les premières heures en ce monde du plus grand des Bourbons.

La nouvelle de cette naissance tant attendue, tant désirée et par un peuple entier, éclata comme un coup de tonnerre. Elle suscita une allégresse, un délire même, dont ces quelques lignes extraites de la *Gazette* rendent un faible compte :

« Des gens défonçaient des tonneaux de vin dans les rues et conviaient tous les passants qui ne payaient pour leur écot qu'un cri de "Vive le roi !" Un riche traitant, M. de La Rallière, fit ouvrir la cour de son hôtel, où une fontaine à quatre canaux laissa couler vingt-six muids de vin exquis, lesquels furent mis à sec jusqu'au dernier, accompagnés d'une distribution de jambons, cervelas, pâtés, gorges de porc et autres aiguillons à boire. Toutefois, non content de ces largesses, l'hôte se promena une partie de la nuit avec deux carrosses pleins de violons et de hautbois, suivis d'un chariot chargé de vins en bouteilles et de viandes et pâtisseries dont tout un chacun pouvait se régaler. »

Toutes les places de Paris se couvrirent de chandelles. Partout on alluma des feux de joie, on but, on dansa, pour célébrer la venue au monde de l'enfant-roi. Cette liesse n'était point de commande, mais au contraire générale et spontanée. C'est qu'elle exprimait une

Louis-Dieudonné

opinion commune, un besoin instinctif, une aspiration très forte, un choix délibéré, l'adoption d'un système politique hors duquel on croyait qu'il n'y avait point de salut pour le peuple : mais nous reviendrons là-dessus. Les grandes villes renchérèrent sur Paris, bientôt imitées par les villages et par les hameaux : à mesure que les cloches sonnant à toute volée annonçaient au fond des campagnes les plus reculées la venue au monde de celui que Michelet qualifie de « Messie de la monarchie ».

L'étranger ne fut pas en reste. Rome pria et festoya pendant trois jours. Les princes dépêchèrent leurs ambassadeurs : l'éloquence fleurie de leurs compliments dissimulait assez mal la déception de voir assurée la succession d'un roi que l'on savait condamné. Il fallait renoncer aux projets que l'accession au trône de Gaston d'Orléans eût rendus possibles ! Ce serait donc d'une France partout victorieuse et inentamée, d'un pouvoir affermi et d'un prestige grandissant qu'hériterait cet enfant !

Le 7 septembre, le Parlement se présenta à Saint-Germain. Mme de Lansac exhiba son dauphin. Les rudes magistrats plièrent qui le genou, qui la nuque, selon leur âge, devant le nourrisson royal. Lequel d'entre eux pouvait penser que, dans peu d'années, le même Parlement mettrait en péril l'avenir de la monarchie ? Louis-Dieudonné leur fit la grâce de sourire, ce qui fit dire à la gouvernante que « Monseigneur le dauphin ouvrait les yeux pour voir ses plus fidèles serviteurs ». L'Histoire a de ces traits d'humour !

Louis-Dieudonné entre ensuite dans une sorte d'anonymat, celui des nourrissons, fussent-ils royaux. Ce n'était rien de plus qu'un enfantelet rose et joufflu, robuste et vorace. La dame de La Giraudière ne put remplir sa fonction de nourrice. Au bout de trois mois, elle n'avait plus assez de lait pour apaiser le glouton, et dut se démettre, fort tristement, car c'était renoncer à des

Louis XIV

avantages non seulement honorifiques, mais considérables ! On la remplaça par des paysannes : Jeanne Potier, Marguerite Garnier, Marie Mesnil, Anne Perrier, et d'autres, car Louis-Dieudonné était insatiable ; pis encore, il mordait de ses deux dents les mamelles épuisées, et cela jusqu'au sang ! D'où ce pronostic bizarre de l'ambassadeur de Suède, Grotius : « Le dauphin ne se contente pas de tarir ses nourrices, il les déchire par ses morsures. C'est aux voisins de la France de se défier d'une aussi précoce voracité. » On découvrit enfin une robuste campagnarde capable de rassasier pareil appétit (Perette Dufour, femme du voiturier Ancelin, de Poissy) ; encore lui adjoignit-on deux nourrices suppléantes ! Désormais le petit prince a sa Maison : une « remueuse » pour le bercer ; six femmes pour le veiller, sous les ordres de la première femme de chambre, deux garçons de chambre, deux porteurs, une blanchisseuse, une cuisinière, tout ce personnel relevant de la gouvernante et de Mme de La Chesnaye, sous-gouvernante. Cependant, à cette époque de sa vie, le dauphin n'était point encore abandonné à des mains étrangères. À la différence de la mère de Louis XIII, Anne d'Autriche aimait tendrement son fils, et même passionnément. Elle reportait sur cet enfant son arriéré d'amour, et l'orgueil le disputait en elle à l'instinct maternel. Rêvant pour lui d'un grand destin, elle voulut l'élever, du moins participer directement à son éducation. « La reine, écrivait Mlle Andrieu à Mme de Sénéce, le 9 avril 1639, n'abandonne guère (le petit prince) ; elle prend grand plaisir à le faire jouer et à le mener promener dans son carrosse quand il fait beau. C'est tout son divertissement ; aussi n'y en a-t-il point d'autre dans sa cour. »

Le 21 septembre 1640, la reine eut un second fils : Philippe, duc d'Anjou. Et Mme de Motteville, à la vérité hostile à Louis XIII, déclare qu'il manifesta plus de joie qu'à la naissance du dauphin « parce qu'il ne

Louis-Dieudonné

s'attendait pas à un si grand bonheur que de se voir père de deux enfants, lui qui avait craint de n'en avoir point du tout ».

Une gravure de l'époque montre l'image d'un couple heureux : Louis XIII en costume de chasse et Anne d'Autriche contemplant en souriant Mme de Lansac guidant les premiers pas du dauphin, flanqué d'un singe et d'un chien. La réalité était bien différente ! « Monseigneur le petit dauphin n'eut pas trois ans, écrit Mme de Motteville, qu'il semblait déjà qu'il donnât au roi du chagrin et de l'ombrage. La reine me dit qu'un jour, le petit prince voyant le roi avec un bonnet de nuit, se mit à pleurer à cause qu'il en eut peur. Sur quoi Sa Majesté se fâcha comme d'une chose de grande conséquence et s'en plaignit vivement à la reine, lui reprochant que c'était elle qui nourrissait son fils dans l'aversion de sa personne, et il la menaça avec beaucoup de rudesse de lui ôter ses deux enfants. »

Incident banal, mais qui prit dans l'instant des proportions extraordinaires et servit de prétexte à Louis XIII pour faire peser sa tyrannie, pratiquer une sorte de chantage sans grandeur. Mais les trahisons de la reine, du moins sa collusion avec tous les fauteurs de complots, et les progrès effrayants de la maladie expliquent largement cette attitude singulière de « l'heureux père » du dauphin. En outre il redoutait que son fils fût par trop élevé « à l'espagnole » et que les gâteries féminines anémiassent son caractère. À vrai dire, le pauvre roi martyr de l'État souffrait de tout, de tous et de lui-même, regrettant peut-être de ne savoir pas se faire aimer de cet enfant. Les billets à Richelieu – que l'on a cités ailleurs¹ – témoignent de son angoisse et de sa déception. « Dès qu'il me voit, il crie comme s'il voyait le

1. Cf. *Louis XIII*, chez le même éditeur.

Louis XIV

diable, écrit-il, et crie toujours à maman. » Mais la gouvernante, dûment chapitrée, sut persuader l'enfant de faire bonne figure à ce triste père et de lui donner une illusion d'amour filial : première leçon de dissimulation.

II L'AVÈNEMENT

Du vivant de Louis XIII, en dépit de la défiance malade de ce dernier, Anne d'Autriche avait demandé à un ecclésiastique de sa suite d'effectuer de « saintes et curieuses recherches » en vue d'élever ce fils dont elle désirait qu'il devînt « un panthéon de perfections et de vertus ». L'auteur – resté anonyme – présenta à la reine un travail jugé trop abscons. Elle lui demanda donc de le recommencer en simplifiant. Il s'exécuta et livra bientôt « le témoignage de son obéissance », qu'il qualifiait servilement d'aussi « nu et plat » que son esprit. L'ouvrage, resté manuscrit, s'intitulait : « Maximes d'éducation et Direction puérile des dévotions, mœurs, actions, occupations, jeux et petite étude de Monseigneur le Dauphin jusqu'à l'âge de sept ans... »

Les premiers chapitres concernaient la vie matérielle de l'enfant. Il y était conseillé de réserver huit heures de sommeil nocturne et une heure diurne, et cela sur l'autorité d'Aristote, Avicenne, Galien, Platon, Homère, saint Bernard et Plutarque, pas moins ! Le lit devait être de crin et de laine, non de plume. Il était

Louis XIV

indispensable de tenir une lumière allumée dans la chambre, afin de décourager les entreprises des spectres, fantômes et fantasmes, qui ne peuvent agir qu'à la faveur de l'obscurité ! L'anonyme veut que les habits du dauphin soient blancs, larges et flottants, et les souliers, aisés. Il préconise d'imiter les Turcs qui, selon lui, s'entendent parfaitement à vêtir et à chausser leurs rejetons. Et il ajoute, non sans une pointe d'humour : « Si quelque esprit s'égaie à dire que je veux faire un dauphin turc, je lui répondrais que, quand Son Altesse aurait le corps aussi robuste qu'un Turc, il n'en serait que mieux. » Sans craindre d'entrer dans le détail, il consacre un autre chapitre aux bonnets et chapeaux. Il recommande vivement « de peigner et de nettoyer la tête » et marque son hostilité envers les perruques, dont plus tard Louis XIV fera un si grand usage ! Mais, pour l'heure, « la chevelure de Son Altesse Royale est plus belle que celle d'Absalon, c'est pourquoi il n'a pas besoin de calotte ni perruque, invention en vérité « sale et mauvaise !... ». Les conseils touchant à l'hygiène du jeune prince donnent à rêver : on lui donnera à laver les mains « avec une serviette mouillée d'eau de fontaine ». Cependant, l'anonyme a tout prévu ; il a des idées sur tout : la prière du matin, le déjeuner (du pain et du bouillon, peu de viande, point de beurre ni d'œufs), la promenade, la Messe, la visite protocolaire à Leurs Majestés, les premières lectures, le dîner (« la vraie et meilleure manne pour les jeunes gens est le bouilli et le rôti »), l'emploi du temps de l'après-midi et de la fin de la journée. Au sujet des amusements de l'enfant, l'anonyme interdit les dés ; il permet le jeu de dames (« le jeu des dames poussées, écrit-il, n'est pas à mépriser, quoique ce soit l'exercice des Barbares ») ; mais ses préférences vont aux jeux de plein air : la paume, le ballon, la chasse, la pêche, le cheval, les armes, la voltige, la natation. Il n'interdit ni la musique, ni la danse, ni le

L'avènement

théâtre, mais à condition que le dauphin s'abstienne « de représenter » lui-même, car ce serait imiter les Néron, les Galba et les Catilina. Au sujet de l'éducation religieuse, l'auteur n'entend point que le dauphin devienne grand théologien : il suffit de lui inculquer une foi solide et de lui rendre agréables les principes moraux essentiels. Touchant aux bouquets de fleurs, aux cadeaux de friandises et de fruits, il recommande la plus grande attention de la part des domestiques, cela pour déjouer d'éventuelles tentatives d'empoisonnement. Il n'est point partisan des châtiments corporels alors tellement en vogue qu'on les considérait comme inséparables d'une bonne éducation. « Laissons les verges et les coups pour les animaux ou leurs semblables, écrit-il, et gouvernons (les enfants) par la raison, leur vrai guide. »

Les « Maximes d'éducation » furent rédigées après la naissance de Philippe d'Anjou, frère cadet du dauphin, et avant la mort de Louis XIII, soit entre les années 1640 et 1643. On ignore dans quelle mesure la reine et la gouvernante, Mme de Lansac, mirent en application, les préceptes du bon religieux. Car, à la vérité, l'indigence des documents est extrême quant à la petite enfance du futur Roi-Soleil. Cousinot, son médecin, n'imita point Jean Héroard qui nota, comme l'on sait, avec une méticulosité extrême, les faits, gestes, paroles et maladies de Louis XIII enfant. Sur la prime jeunesse de Louis XIV, sur son adolescence même, il n'existe que des témoignages épars ou des relations de cérémonies officielles. Et ce ne sont certes pas les gravures du temps (le dauphin à la promenade, le dauphin recevant le cordon du Saint-Esprit des mains de son père) qui peuvent nous renseigner sur le caractère de l'enfant. Quant aux billets du roi à Richelieu, déjà cités, leurs indications psychologiques sont de faible valeur : tout ce que l'on en peut tirer est l'aversion de l'enfant pour

Louis XIV

un père mélancolique et malade ; et, peut-être, cette « opiniâtreté » héritée des Bourbons.

Le premier événement important de la vie du dauphin fut, précisément, la mort de ce père redouté, mais non aimé, survenant après celle du cardinal de Richelieu. L'enfant ne pouvait comprendre le drame de conscience dans lequel se débattait le mourant : abandonner le royaume aux factions rivales, c'est-à-dire à l'anarchie alors qu'on était en pleine guerre, ou nommer régente l'épouse qui n'avait cessé de le trahir et lieutenant général un frère qui avait été de tous les complots. Par la suite, Louis XIV comprit-il jamais la grandeur et le martyre de son père ! Pour lui, l'agonie de Louis le Juste, ç'avait été d'abord une belle cérémonie de baptême. Le 21 avril (1643) on l'habilla d'une longue robe de taffetas d'argent et on le mena en grande pompe à la chapelle du château de Saint-Germain. Les courtisans – qui étaient venus voir mourir le roi – se pressaient dans la nef et dans les tribunes. L'évêque de Meaux officiait. Mme de Lansac éleva l'enfant sur l'accoudoir de la reine, les parrain et marraine ayant pris place de part et d'autre du prie-Dieu : c'étaient le cardinal Mazarin et la princesse de Condé. L'évêque demanda les prénoms de l'enfant. On répondit : « Louis-Dieudonné ». À la question rituelle : « Louis, renonces-tu à Satan, à ses œuvres et à ses pompes ? », le dauphin répondit d'une voix claire et ferme : « Abrenuncio ». On admira son assurance et son humilité déjà toute chrétienne. L'assistance, émue, le trouva « beau comme un ange », si l'on en croit la *Gazette*.

Le lendemain, Louis XIII se sentit si mal qu'il voulut revoir ses enfants. La reine mena le dauphin et son frère au chevet du moribond. Il leur donna sa bénédiction. Le 12 mai, le pauvre roi qui, selon le mot assez atroce de Mme de Motteville, « mourait tous les jours sans

Mise en page par Meta-systems
59100 Roubaix

N° d'édition : L.01EUCN000558.N001
Dépôt légal : février 2012